

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

-----  
Conseil Municipal du 29 septembre 2022

Direction Générale des Services – N° 14.06.2022.187

Objet : NPNRU – convention de mécénat avec la société DESJARDINS CLEON pour la fourniture de végétaux pour l'aire de jeux du complexe sportif

**Date de la convocation : 21 septembre 2022**

**Présidence : Frédéric MARCHE**

**Nombre de conseillers en exercice : 27**

**Nombre de présents : 22**

**Nombre de votants : 27**

**PRESENTS :**

M. MARCHE Frédéric, Mme TELLIEZ Fabienne, M. BEUCOUSIN David, Mme DELACOUR Mélanie, M. BERTHOU Fabrice, Mme HAMIDOU Hawa, M. ARBI Rachid, Mme OMONT Sylvie, MM. TARSIA Rosario, LEFEBVRE Philippe, Mme HOULIER Valérie, MM. DABO Infali, SARR Yaya, LEBALLEUR Frédéric, FAUCHE Stéphane, KIVATA Guy, Mmes PALMENTIER Corine, BALEM Sandrine, LEFEBVRE Laetitia, LERICHE Evelyne, DENOS Clélia, M. DEM Ibrahim.

**POUVOIRS :**

Mme COLOMBOTTI Monique a donné pouvoir à M. BERTHOU Fabrice.

M. HOUNKPATI Jean-David a donné pouvoir à M. MARCHE Frédéric.

Mme SALL Coumba a donné pouvoir à M. FAUCHE Stéphane.

Mme WOLF Alexandra a donné pouvoir à M. ARBI Rachid.

M. BOURREAU Marc a donné pouvoir à Mme LERICHE Evelyne.

**SECRETAIRE DE SEANCE : M. TARSIA Rosario**

**RAPPORTEUR : Mélanie DELACOUR**

**VU :**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales,
- L'avis favorable de la Commission Finances, Politique de la Ville et Aménagement Urbain du 12 septembre 2022,
- La convention de mécénat jointe en annexe.

**CONSIDERANT :**

- Que la ville de Cléon a programmé la réalisation d'une aire de jeux au sein de l'enceinte du complexe sportif.
- Que cette aire de jeux prendra place entre le terrain de football en synthétique et la salle Pons sur une superficie d'environ 1 500 m<sup>2</sup>.

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

NPNRU - convention de mécénat avec la société DESJARDINS CLEON pour la fourniture de végétaux pour l'aire de jeux du complexe sportif

**Date de transmission de l'acte :** 04/10/2022

**Date de réception de l'accusé de réception :** 04/10/2022

**Numéro de l'acte :** 14-06-2022-187 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 076-217601780-20220929-14-06-2022-187-DE

**Date de décision :** 29/09/2022

**Acte transmis par :** Chahinaz FOUGHALI

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 7. Finances locales  
7.10. Divers

- Que dans la mesure où l'insertion de cette aire de jeux doit être particulièrement soignée au vu de l'écrin vert que représente le complexe sportif, l'aire sera entièrement paysagée et des noues seront plantées.
- Que dans le cadre de l'avant-projet réalisé par Ateliers Lignes, une DPGF (Décomposition du Prix Global Forfaitaire) a été établie permettant d'approcher le coût des végétaux.
- Monsieur DEJARDIN, Président de la société DESJARDINS CLEON, a été sollicité pour prendre en charge la fourniture des végétaux.

A cet effet, une convention de mécénat est proposée à la signature avec la Société DESJARDINS CLEON pour formaliser l'accord entre les deux parties prenantes.

Le Conseil Municipal, après délibération,  
Et à l'unanimité des membres présents et représentés,

**APPROUVE** les termes de la convention de mécénat à signer entre la Ville de Cléon et la Société DESJARDINS CLEON.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de mécénat avec la Société DESJARDINS CLEON.

Pour copie conforme,

Cléon, le 29 septembre 2022

Le Maire,

Frédéric MARCHE

